



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire tenue le mardi 18 novembre 2025 à l'école Notre-Dame-des-Érables à 16 h 30.

PRÉSENCES :

Madame Catherine Jacques	Parent
Madame Tina Champagne	Parent
Madame Vanessa Martel	Parent
Madame Katherine Latulippe	Parent substitut
Madame Annie Boisvert	Enseignante
Madame Annie Gérardin	Directrice
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien
Madame Suzanne Casavant	Représentante de la communauté

ABSENCES :

Madame Julie Bergeron	Enseignante
Madame Sarah Boufelfel	Parent substitut
Madame Fanny Dupré-Tardif	Parent
Madame Joanie Breton	Parent substitut

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Annie Gérardin accueille les membres et présente les nouveaux membres du conseil d'établissement pour 2025-2026.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Annie Gérardin accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 30.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

3. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CÉ-25/26 - 001

Annie Gérardin propose que Jennifer Ten Eyck soit la secrétaire lors de cette séance. Appuyé par tous. Jennifer Ten Eyck accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-25/26 - 002

Tina Champagne fait la lecture de l'ordre du jour. Catherine Jacques propose que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Elle est appuyée par Katherine Latulippe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
29 SEPTEMBRE 2025**

CÉ-25/26 - 003

Annie Boisvert propose que le procès-verbal soit adopté tel quel.

Appuyée par Katherine Latulippe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Tina confirme que les points ont été ajoutés à l'ordre du jour.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

7. DISCUSSION AU SUJET DE LA GRILLE-MATIÈRE

Annie Gérardin indique qu'elle sera responsable de sa révision, notamment en ce qui concerne l'horaire maître, qu'elle prévoit travailler en décembre ou janvier. Elle précise que cela concerne le nombre de minutes allouées à chaque matière et souhaite connaître les suggestions des membres du Conseil d'établissement. Catherine rappelle qu'au cours des années précédentes, l'anglais avait été mis en avant. Elle propose de conserver la formule actuelle, qui semble bien fonctionner. Annie Boisvert ajoute que cette formule fonctionne bien et qu'elle est plus motivante. Katherine demande combien d'heures d'éducation physique sont consacrées par semaine ; Annie Gérardin répond que cela dépend des niveaux scolaires. Annie Boisvert confirme qu'ils ont tous deux heures par semaine. L'ajout de Simon comme aide à la classe est considéré comme très positif. Catherine demande si les enseignants apprécient cette collaboration ; Annie Boisvert répond que oui, car cela facilite la gestion en permettant de dire « *OK, travaillez cela avec les élèves suivants* » lors des séances de 30 minutes, qui ont lieu tous les jeudis de 8h30 à 10h. Annie Gérardin conclut en précisant qu'un travail sera effectué pour élaborer la grille-matière, puis envoyé aux membres une fois finalisées.

8. PHOTOGRAPHE POUR L'AN PROCHAIN

Il est évoqué que la photographie Julye, récemment utilisée, ne répond pas entièrement aux attentes de l'école. Elle a des enjeux liés à la livraison, notamment le fait qu'elle soit trop éloignée, ce qui a nécessité qu'une enseignante aille la rejoindre pour obtenir les photos des élèves.

Il a été décidé qu'Annie Gérardin se chargera de rechercher un nouveau photographie pour l'année suivante en sollicitant des soumissions. La photographie, Julye, sera mise de côté pour les prochaines années. Annie Boisvert a suggéré de vérifier auprès d'autres écoles du secteur, comme l'école de Waterloo, pour connaître leur photographie.

La prise de photos est souhaitée en septembre, car les membres ne sont pas intéressés par des photos en octobre ou novembre. Il est également souhaité d'obtenir des photos extérieures si la météo le permet. Catherine a demandé que des soumissions soient reçues rapidement, idéalement cette semaine. Tina a souligné que le photographie doit respecter scrupuleusement le contrat. Annie Gérardin a précisé que le choix doit également être



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

avantageux pour les familles. Elle recevra les courriels contenant les noms des photographes et leurs soumissions.

9. PLIV ET SONDAGE DU BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

Tina explique le sondage aux membres, rappelant que celui-ci avait été réalisé l'année précédente. Elle a suggéré qu'il serait bénéfique de l'effectuer plus régulièrement en raison de la problématique de violence à l'école.

Cette année, en raison du départ de la directrice et d'une enseignante, cela peut faire réagir les élèves, alors il serait bien de refaire un sondage auprès des élèves. Annie Gérardin demande à quel moment le sondage avait été réalisé, et les membres ont répondu qu'il avait eu lieu en février. Catherine a indiqué que début février serait une période appropriée pour le refaire. Annie Gérardin exprime son accord. Il est précisé que les élèves de 3e, 4e, 5e et 6e année réaliseraient le sondage à l'ordinateur, tandis que les autres passeraient l'évaluation à l'oral.

Enfin, Tina a évoqué la boîte de dénonciation située au secrétariat, en proposant de la déplacer dans le corridor. On lui indique que cette boîte n'était plus utilisée, car la nouvelle se trouve en haut, près du bureau de la TES.

10. PLANIFICATION – APPROBATION DES PROCHAINES SORTIES SCOLAIRES

Aucune autre sortie n'est à présenter pour le moment.

11. DÉMARCHES ET OBLIGATIONS ENTOURANT LES SORTIES SCOLAIRES ET IMPLIQUANT DES PARENTS-ACCOMPAGNATEURS

Tina demande à Jennifer d'expliquer les formulaires nécessaires pour les parents-accompagnateurs. Elle a également souligné que ceux qui proposent leur aide doivent recevoir plus d'informations et obtenir une confirmation de la part de l'école ou de l'enseignant(e) afin d'éviter la confusion, comme celle qu'elle a vécue récemment lors d'une sortie scolaire.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Catherine précise que le CÉ autorise l'utilisation de véhicules personnels pour les sorties. Annie Boisvert mentionne que, dans la mesure du possible, l'utilisation des autobus est privilégiée, mais cela représente un coût élevé.

Katherine propose de mettre en place une démarche claire incluant les étapes à suivre, notamment la vérification des antécédents judiciaires, la remise des formulaires obligatoires, ainsi que la communication d'informations de l'enseignant(e).

Il est rappelé que les élèves ne peuvent pas s'asseoir à l'avant du véhicule, sauf s'ils ont 13 ans ou plus, et que le nombre de ceintures doit correspondre au nombre d'élèves à l'arrière du véhicule.

12. MISE AU POINT AU SUJET DE L'OPP ET DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Tina indique que la campagne de financement d'octobre avait représenté beaucoup de travail. Pendant la semaine d'Halloween, elle avait demandé l'approvisionnement en fromages de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, mais ceux-ci étaient complets pour la période avant les fêtes. Par la suite, il avait été discuté au dernier CÉ d'opter pour des beignes et d'autres produits. Tina a souligné avoir reçu de nombreux courriels pour la campagne de financement. Elle a également indiqué ne pas avoir d'expérience dans l'organisation de l'OPP, ce qui lui semblait difficile, et aurait préféré réaliser des projets de manière plus ponctuelle.

Annie Gérardin mentionne avoir déjà travaillé avec un OPP, elle précise qu'il y avait une adresse courriel pour l'OPP et qu'ils ajoutaient un paragraphe dans l'infolettre de l'école.

Katherine demande quelles sont les attentes de l'école, Annie Gérardin explique que celles-ci varient, avec parfois des réunions en Teams avec la direction. Elle demande à l'OPP de choisir des thématiques. Il peut y avoir également des formations avec l'OPP et la TES.

Tina souhaite organiser des réunions spontanées pour soutenir l'organisation.

Suzanne Casavant évoque l'évolution de l'implication des parents, partageant ses expériences de grands événements, et soulignant l'importance de créer des liens parents-enfants-grands-parents. Elle propose un repas spaghetti pour réunir les gens. Catherine demande si les règlements ont changé



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

concernant l'organisation d'événements, comme un souper spaghetti, car la MAPAQ avait déjà refusé. Ce sera à valider si jamais nous allons de l'avant avec cette proposition.

Tina se sent plus motivée et elle va prévoir une rencontre avec Katherine pour continuer la planification.

13. ADOPTION DU BUDGET : AJOURNER À UNE DATE À CONVENIR

Annie Gérardin informe qu'elle a une réunion liée au budget ce vendredi et devra organiser un CÉ extraordinaire. Elle propose la date du mardi 25 novembre à 16h30 en personne à NDÉ.

14. VARIA

Annie Gérardin demande aux membres s'ils avaient d'autres points à aborder. Annie Boisvert mentionne que le dîner de Noël aura lieu le jeudi 18 décembre, avec un repas traditionnel similaire à celui de l'année dernière. Pour le repas de Noël, la municipalité et les Chevaliers de Colomb sont invités. Une invitation sera également adressée à la FADOQ pour qu'ils viennent parler de leur Noël dans le temps. Une lettre sera envoyée aux parents ainsi qu'à la FADOQ.

Le déjeuner pyjama est prévu pour le mardi 16 décembre, et les parents seront sollicités pour fournir des desserts ainsi que pour aider lors du déjeuner et du dîner.

Suzanne demande quand la soumission serait disponible pour le repas de Noël ; Annie Boisvert a répondu qu'elle relancerait *Aux Verts Pâturages* et qu'une lettre devra être envoyée à la municipalité pour demander une contribution pour le repas. Suzanne demande également si une autre campagne de financement aurait lieu après les fêtes ; Tina confirme que oui, notamment avec la vente de fromages, qui n'était pas possible avant les fêtes, mais le sera après. Il faudra prévoir cela et définir nos objectifs, que ce soit pour des sorties ou éventuellement l'achat d'une flotte d'ordinateurs, en ayant une idée précise du coût. La prochaine campagne sera ciblée en fonction de ces objectifs.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

15. PAROLE AUX MEMBRES

- **Direction** : Aucun.
- **Parents** : Tina fait remarquer que, pour ce CÉ, nous avons reçu les communications individuellement plutôt qu'un seul courriel envoyé à tous, ce qui permet de voir qui sera présent ou non. Annie Gérardin a indiqué qu'elle ajustera cette méthode pour les prochaines fois, afin que nous puissions plus facilement vérifier si nous avons le quorum ou non.

Enseignant : Aucun.

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CÉ-25/26 - 004

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Catherine Jacques propose que la séance soit levée à 17 h 57. Il est appuyé par Annie Boisvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Tina Champagne, présidente

Annie Gérardin, directrice